



**Pôle éducatif du Mont de Vannes
28, route de Ronchamp
70270 SAINT-BARTHELEMY**

**Inspection
éducation nationale
circonscription de
Luxeuil**

07 66 48 22 65
ecole.saint-barthelemy@ac-besancon.fr

Saint-Barthélemy, le 25/05/2023

Le directeur du Pôle éducatif du Mont de Vannes

à

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale,
Madame la Présidente du SIVU,
Messieurs les Maires,
Mesdames les Représentantes des parents d'élèves,
Monsieur le Délégué Départemental de l'Education nationale,
Madame la Directrice du périscolaire,
Mesdames les membres du RASED,
Mesdames les Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles,
Mesdames les Agents d'entretien,
Mesdames les Enseignantes et Monsieur l'Enseignant de l'école

Objet : Troisième Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2022/2023

Vous êtes invités à participer à la troisième réunion du Conseil d'Ecole qui se tiendra :

Le jeudi 22 juin

à 17h,

au Pôle éducatif du Mont de Vannes, classe violette du primaire.

Ordre du jour :

- Le périscolaire
- Sécurité / PPMS / Plan de lutte contre le harcèlement
- Inscriptions ; prévision pour la rentrée 2023 et répartition
- Organisation de l'accueil des élèves en 6ème, en CP et en PS
- Actions pédagogiques et projets / Bilan financier de la coopérative
- Préparation des élections pour l'année 23-24
- Travaux menés / Projet micro-crèche
- Réponses aux questions des parents (celles-ci auront été formulées et soumises à l'équipe pédagogique au moins une semaine avant)